



*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**Novvi EL26**

Version 1.0

Date d'impression 2020/07/23

Date de révision 2020/07/23

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : Novvi EL26  
Nom de la substance : Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised  
No.-CE : 832-827-5

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : HUILE DE BASE SYNTHÉTIQUE  
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Novvi LLC  
5885 Hollis Street,  
Emeryville, CA 94608 Tel: +1  
Téléphone (510) 450-0761  
Téléfax  
Adresse e-mail Fax: +1 (510) 225-2645 E-mail: SDS@novvi.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : 1-(703) 527-3887 (Outside the US) Collect calls accepted 24 hour availability; English spoken.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**



## Novvi EL26

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

### Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

## 2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

### Composant non dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration [%]
Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised	No.-CAS : 2241366-04-9 No. enr. REACH : 01-2120836642-54-0000	<= 100



## **Novvi EL26**

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	: Pas de précautions spéciales requises.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit



## **Novvi EL26**

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
- Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### **5.3. Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
- Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
- Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.



## **Novvi EL26**

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**



## Novvi EL26

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------

### Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 9.87 mg/m<sup>3</sup>

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 1.4 mg/kg p.c./jour

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 1.74 mg/m<sup>3</sup>

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 0.5 mg/kg p.c./jour

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 0.5 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée. :

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).



## Novvi EL26

Protection respiratoire conforme à EN 141.

### *Protection des mains*

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

### *Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de protection

### *Protection de la peau et du corps*

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : liquide  
Couleur : incolore à jaune pâle  
Odeur : Donnée non disponible  
Seuil olfactif : Donnée non disponible  
pH : Donnée non disponible  
Point de fusion/point de congélation : -33 °C  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : 400 - 650 °C



## **Novvi EL26**

Point d'éclair	:	235 °C (Coupe ouverte de Cleveland)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	< 0.01 kPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.820 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	305 °C
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	26 mm <sup>2</sup> /s (40 °C) 5.4 mm <sup>2</sup> /s (100 °C)
Explosibilité	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

### **9.2. Autres informations**

Pas de données supplémentaires disponibles.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**





## Novvi EL26

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut libérer des oxydes de carbone et autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------

#### Toxicité aiguë

##### Oral(e)

DL50 : > 2000 mg/kg (Rat, femelle) (OCDE ligne directrice 423)

##### Inhalation

Donnée non disponible

##### Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Rat, femelle) (OCDE ligne directrice 402)

#### Irritation

##### Peau



## Novvi EL26

Résultat : Pas d'effet corrosif avec la peau. (Epiderme humain) (OCDE ligne directrice 431)

### Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux (Yeux de poulet isolés; 75 min) (OCDE ligne directrice 438)

### Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA); Souris) (OCDE ligne directrice 429)

### Effets CMR

#### Propriétés CMR

Cancérogénicité : Donnée non disponible  
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes  
Tératogénicité : Donnée non disponible  
Toxicité pour la reproduction : Il n'est pas attendu que le produit soit toxique pour la reproduction.

### Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Test de mutation inverse sur les bactéries; Salmonella typhimurium) (OCDE ligne directrice 471)  
négatif (Test d'aberration chromosomique in vitro; Fibroblastes chinois de poumon de hamster) (OCDE ligne directrice 473)

### Toxicité pour la reproduction

NOAEL : 1,000 mg/kg p.c./jour  
Mère  
NOAEL : 1,000 mg/kg p.c./jour  
F1  
(Rat, Wistar, mâle et femelle)(0. 100. 300. 1000 mg/kg p.c./jour)(OCDE ligne directrice 422; BPL oui)Aucune réaction secondaire.Références croisées



## Novvi EL26

### Toxicité pour un organe cible spécifique

#### Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### Exposition répétée

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Autres propriétés toxiques

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.,

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------

#### Toxicité aiguë

##### Poisson

LL50 : > 100 mg/l (Danio rerio; 96 h) (Essai en semi-statique; OCDE ligne directrice 203)

#### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EL50 : > 100 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie ), mortalité; 48 h) (Essai en semi-statique; OCDE Ligne directrice 202)



## Novvi EL26

### algue

CE50b	:	> 100 mg/l (72 h) (Fin: Biomasse)
CE50r	:	> 100 mg/l (72 h) (Fin: Taux de croissance)
EyC50	:	> 100 mg/l (72 h)
NOEC	:	100 mg/l

### Bactérie

CE50	:	> 1000 mg/l (boues activées) (Fin: Inhibition de la respiration; OCDE Ligne directrice 209)
------	---	---

### Toxicité chronique

#### Poisson

NOEL	:	> 100 mg/l (14 jr)
------	---	--------------------

#### Invertébrés aquatiques

NOEL	:	100 mg/l (21 jr) (Fin: Reproduction)
NOEL	:	100 mg/l (21 jr) (Fin: Taux de croissance)
NOEL	:	100 mg/l (21 jr) (Fin: mortalité)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised	No.-CAS 2241366-04-9
------------	---	----------------------

### Persistance et dégradabilité

#### Persistance

Résultat	:	Donnée non disponible
----------	---	-----------------------

#### Biodégradabilité



## Novvi EL26

Résultat : (Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301B) Inherently biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------

#### Bioaccumulation

Résultat : log Kow 15.76 - 31.33 ((calculé))  
: Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------

#### Mobilité

Eau : légèrement soluble  
Air : non volatile  
Sol : immobile

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Données pour le produit

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat :  
Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

<b>Composant:</b>	<b>Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised</b>	<b>No.-CAS 2241366-04-9</b>
-------------------	--	-----------------------------



## Novvi EL26

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Données pour le produit

##### Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**Composant:** Oligomerisation products of alpha-alkenes C16-18 (even numbered), hydrogenated, hydroisomerised **No.-CAS 2241366-04-9**

##### Information écologique supplémentaire

Résultat : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.



## **Novvi EL26**

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

#### **14.1. Numéro ONU**

Non applicable

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

#### **14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Non applicable

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

IMDG : Non applicable

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Données pour le produit**

WGK (DE) : WGK 1: pollue faiblement l'eau



## Novvi EL26

**Composant:** Oligomerisation products of alpha-alkenes  
C16-18 (even numbered), hydrogenated,  
hydroisomerised **No.-CAS 2241366-04-9**

EU. Regulation EC No. 689/2008 : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

<b>FBC</b>	facteur de bioconcentration
<b>DBO</b>	demande biochimique en oxygène
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP</b>	classification, étiquetage et emballage
<b>CMR</b>	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
<b>DCO</b>	demande chimique en oxygène
<b>DNEL</b>	dose dérivée sans effet





## Novvi EL26

<b>EINECS</b>	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
<b>ELINCS</b>	liste européenne des substances chimiques notifiées
<b>SGH</b>	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
<b>CL50</b>	concentration létale médiane
<b>LOAEC</b>	concentration minimale avec effet nocif observé
<b>LOAEL</b>	dose minimale avec effet nocif observé
<b>LOEL</b>	dose minimale avec effet observé
<b>NLP</b>	ne figure plus sur la liste des polymères
<b>NOAEC</b>	concentration sans effet nocif observé
<b>NOAEL</b>	dose sans effet nocif observé
<b>NOEC</b>	concentration sans effet observé
<b>NOEL</b>	dose sans effet observé
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>LEP</b>	limite d'exposition professionnelle
<b>PBT</b>	persistant, bioaccumulable et toxique
<b>N° REACH Autor.</b>	REACH - Numéro d'autorisation
<b>N° REACH ConsDemAutor.</b>	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
<b>PNEC</b>	concentration prédite sans effet
<b>STOT</b>	toxicité spécifique pour certains organes cibles
<b>SVHC</b>	substance extrêmement préoccupante
<b>UVCB</b>	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
<b>vPvB</b>	très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations



## **Novvi EL26**

fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.